

Les communes wallonnes s'engagent pour le climat...



aide les communes et groupements de communes wallonnes à élaborer et à concrétiser une Politique Locale Énergie Climat dans le cadre de la Convention des Maires pour l'énergie et le climat.

La Convention des Maires pour l'énergie et le climat

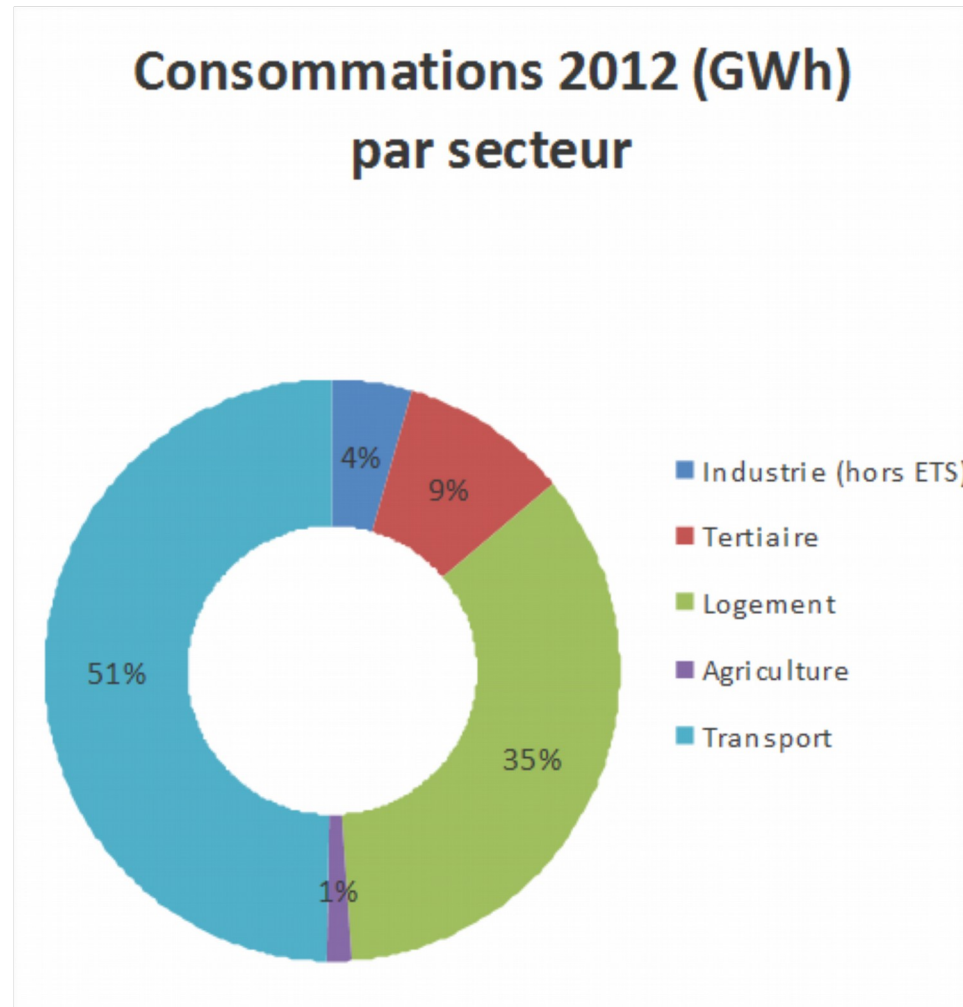


...rassemble des milliers **de gouvernements locaux et régionaux**, volontairement engagées dans la mise en oeuvre des **objectifs européens en termes de climat et d'énergie** sur leur territoire.

Définition d'une vision

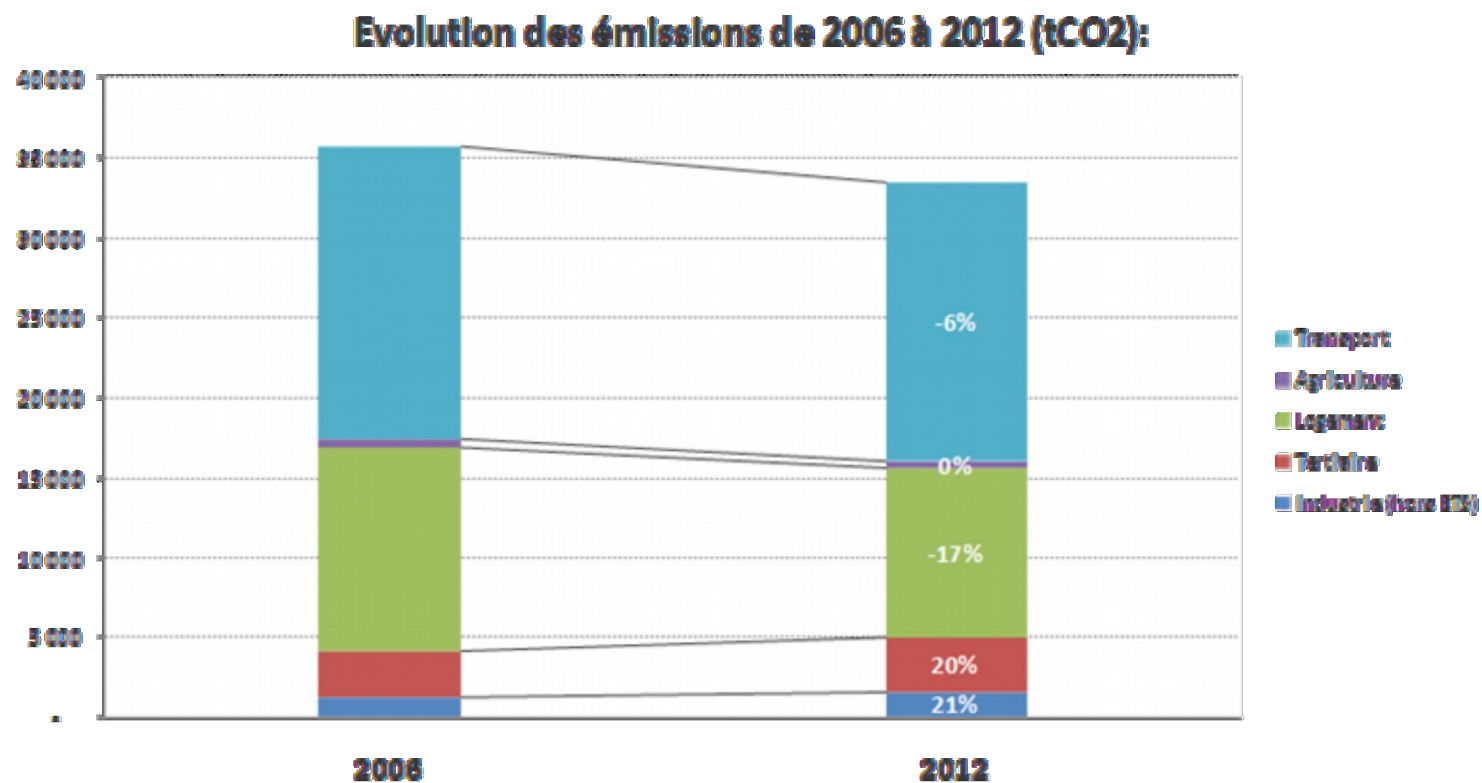
- à l'horizon 2050 :
 - Réduction de notre consommation ;
 - Niveau de couverture du renouvelable ;

Bilan communal.



Bilan communal.

- Diminution de 7 % tCO₂



Objectif

- En 2006, le territoire de Ferrières émettait 35.750 tCO₂
- Réduction des émissions de 14.300 de tCO₂ d'ici 2030

Transport

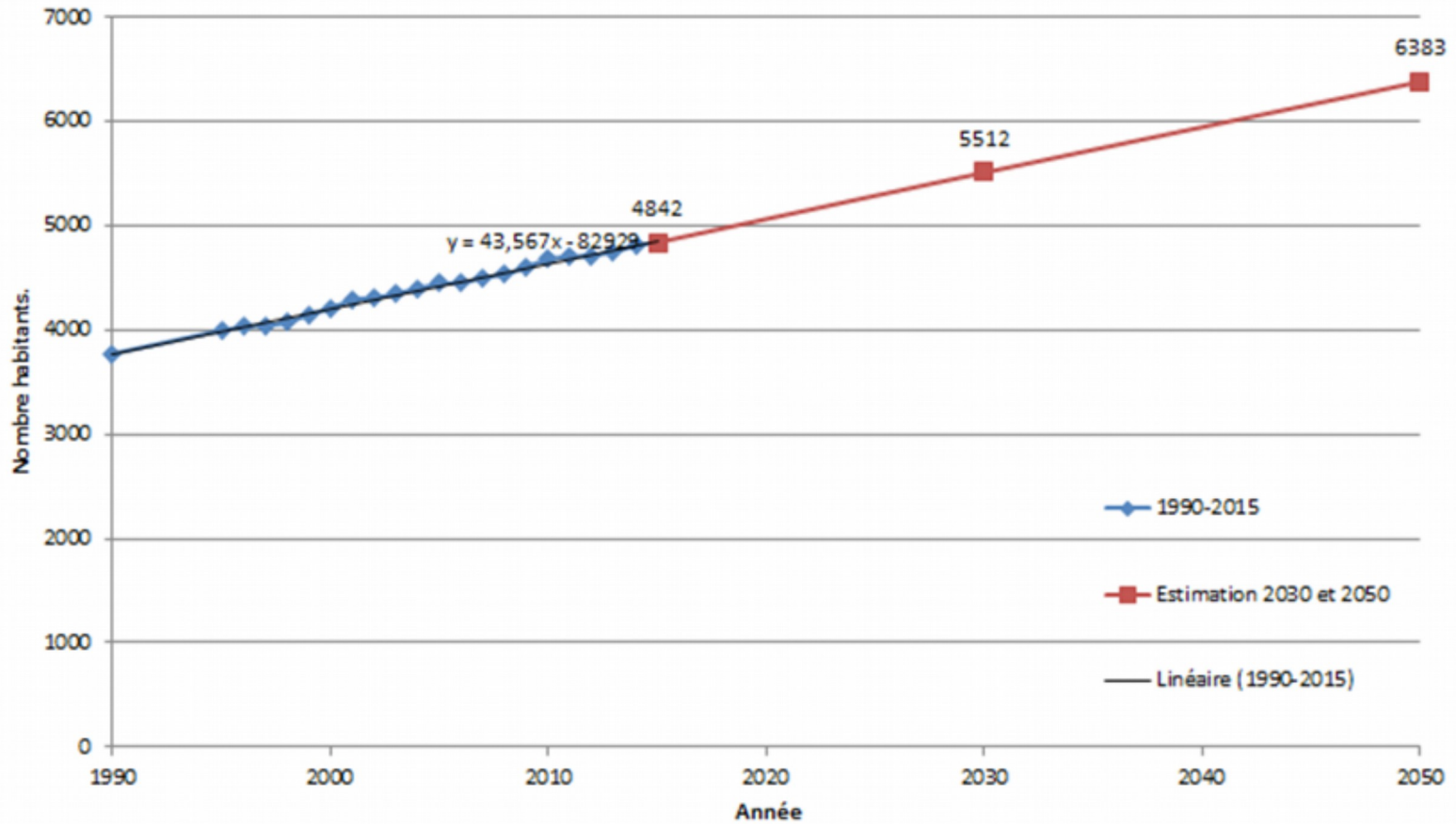
- Nombre de voitures en 2010 : 2808 ;
- Propositions de mesures :
 - Covoiturages ;
 - Cyclistes au quotidien ;
 - Télétravailleurs ;
 - Utilisateurs de transports en commun ;
 - Écoduites ;

Transport

- Consommation produits locaux ;
- Parking covoiturage ;
- Voiture électrique ;
- RAVEL ;

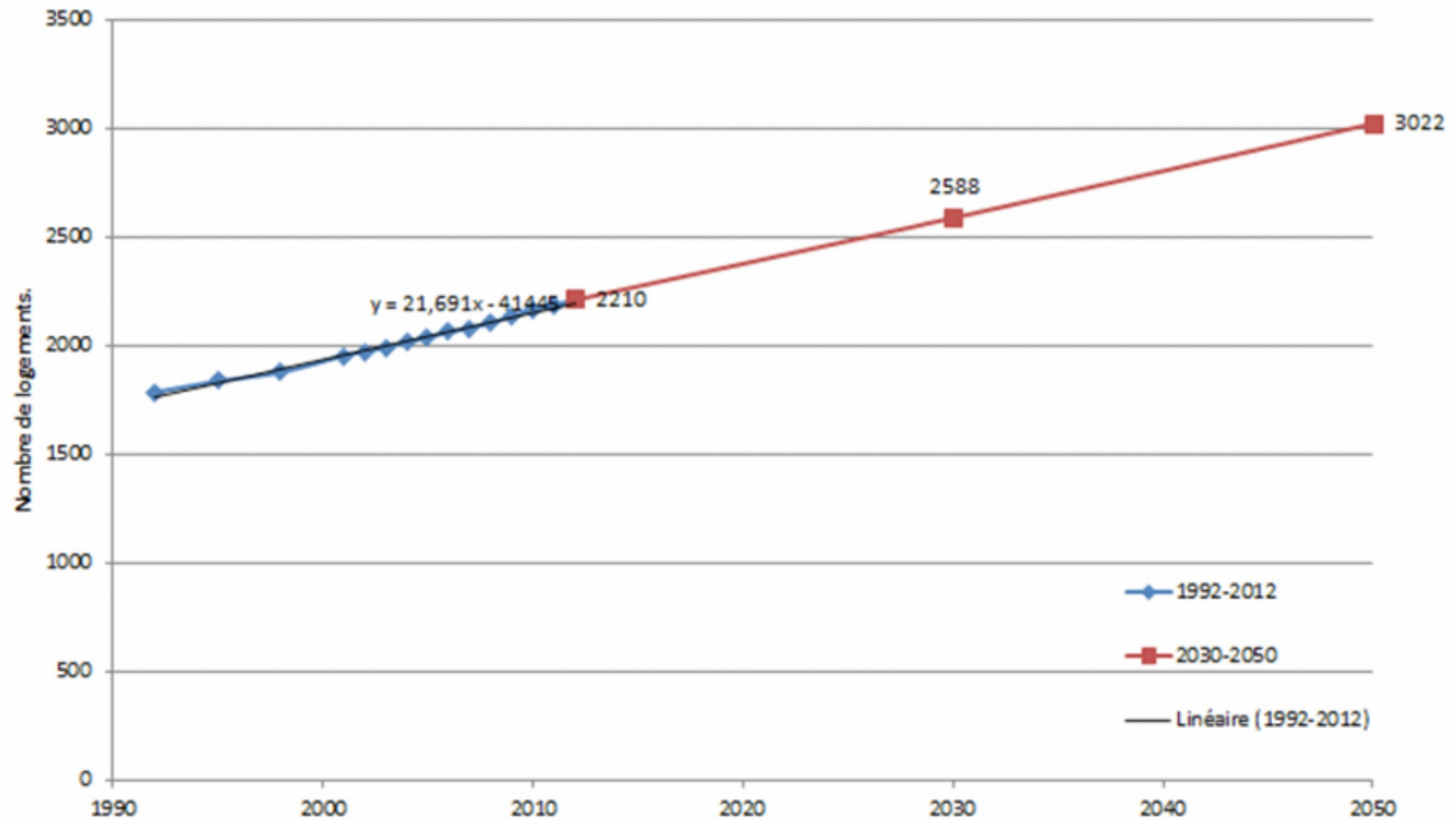
Logement

Evolution de la population.



Logement

Evolution du nombre de logements.



Logement

- Proposition de mesures chauffage :
 - Isolation toiture, mur ou sol;
 - Remplacement des châssis ;
 - Geste URE pour diminution de 10 % des consommations de chauffage ;
 - PAC pour nouveaux logements ;
 - Chaudière à condensation ;
 - Chaudière biomasse ;
 - Réseau de chaleur ;

Logement

- Proposition de mesures électricité :
 - Geste URE pour diminution de 10 % des consommations électriques ;
 - Lampes LED ;
 - Remplacement de lave-linge, sèche-linge, réfrigérateur ;

Tertiaire

- Proposition de mesures :
 - Installation géothermique PAC ;

Agriculture

- Proposition de mesures :
 - 20 % d'économie dans l'exploitation agricole ;

Énergies renouvelables

- Proposition de mesures :
 - Éolienne de 2,3 MW ;
 - Installations photovoltaïques de 3/30 kWc ;
 - Installation solaire thermique de 6 m² ;
 - Unité de biométhanisation de 100 kWé ;
 - Centrale hydroélectrique de 5 kW ;

Énergies renouvelables

- Potentiel :
 - Nombre d'éoliennes de 2,3 MW : 1 ;
 - Nombre d'installations photovoltaïques de 3 kWc : 5212 ;
 - Nombre d'installations thermiques de 6 m² : 595 ;
 - Puissance électrique potentiel : 323 kW ;
 - Nombre de central de 5 kW : 6 ;